



Tecumseh

Déclaration UE de Conformité

Références : Directive Basse Tension 2014/35/UE
et Directive des Equipements Sous Pression 2014/68/UE

Par la présente, Tecumseh Europe Sales & Logistics, 2 av. Blaise Pascal, 38090 Vaulx-Milieu, déclare que :

Les compresseurs AG, TAG, TAGP, TAGD et TAG-TR qui fonctionnent avec les fluides frigorigènes classés dans le groupe 2 et dont PS (Pression de Service en bar) * V (volume en litre) est telle que $200 < PS * V < 1\ 000$,

- sont conformes avec la Directive des Equipements Sous Pression 2014/68/UE :

- Catégorie : II
- Evaluation module : D1 – n° d'attestation : EP-SE-11-AQ-002 Rev.2
- Organisme de contrôle : APAVE - 191 Rue De Vaugirard - 75738 PARIS Cedex 15
- Les produits sont délivrés avec un marquage de conformité « CE » 0060
- Les tubes qui sont intégrés aux modèles pour montage en parallèle sont conformes à la Directive des Equipements Sous Pression 2014/68/UE, article 4 , § 3
- Norme harmonisée appliquée : NF EN 14276-1

- sont conformes avec la Directive Basse Tension 2014/35/UE relative aux équipements électriques définis pour une utilisation sous certaines limites de tension.

- Normes harmonisées appliquées :
EN 60335-1 (CEI 60335-1) Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues
EN 60335-2-34 (CEI 60335-2-34) Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues
- règles particulières pour les moto-compresseurs

La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Vaulx Milieu, Le 3 Juin 2016,

François BOUILLOT
Directeur Général